

Communiqué de presse le 12 juin 2014 Informations réglementées www.terbeke.com

PUBLICATION DE LA NOTIFICATION REÇUE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14 DE LA LOI DU 2 MAI 2007 RELATIVE À LA PUBLICITÉ DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES

Conformément aux stipulations de l'article 14 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Ter Beke SA annonce avoir reçu le 12 juin 2014 la notification suivante de participation dans Ter Beke SA:

Notification recu de la STAK Coovan, Luc De Bruyckere/SA Seneca et la SA M6

Ter Beke SA a reçu une notification de la STAK Coovan, de Luc De Bruyckere/SA Seneca et de la SA M6, dans laquelle elles rapportent que

- l'accord de concertation entre STAK Coovan et Luc De Bruyckere /SA Seneca a été terminé
- STAK Coovan a acquit 2.000 titres conférant le droit de vote le 4 juin 2014 à la suite de laquelle les droits de vote des personnes agissantes de concert (STAK Coovan en la SA M6) sont diminués de 70,18% à 67,02%.

Les autres informations contenues dans la notification sont les suivantes :

Date du dépassement du seuil : le 4 juin 2014

Seuil dépassé : 70% Dénominateur : 1.732.621

	Notification précédente		Notification actuelle	
Actionnaires	Nombre de	% des droits	Nombre de	% des droits
	droits de vote	de vote	droits de vote	de vote
Luc De Bruyckere	9.359	0,54%	0	-
SA Seneca	47.315	2,73%	0	-
Subtotal	56.674	3,27%	2	-
STAK Coovan	1.117.620	64,50%	1.119.620	64,62%
SA M6	41.668	2,40%	41.668	2,40%
TOTAAL	1.215.962	70,18%	1.161.288	67,02%

La participation est détenue directement par la STAK Coovan et la SA M6, agissant de concert. Daniël Coopman et Edith De Baedts (par le biais des holdings intermédiaires Famcoo Invest, STAK Coopman et le Partenariat Civil Sallas) contrôlent la STAK Coovan. Il n'y a pas d'actionnaire de contrôle au sein de la SA M6.











Communiqué de presse le 12 juin 2014 Informations réglementées www.terbeke.com

La notification de participation entière est disponible sur notre corporate website www.terbeke.com dans la rubrique investor relations/informations pour les actionnaires/ déclarations reçues par actionnaires.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à Dirk De Backer, Secrétaire-Général

Tél.: + 32 / 9 / 370.12.21

Pour en savoir plus sur Ter Beke: www.terbeke.com

Vous pouvez également consulter ce communiqué de presse et nous adresser vos questions par l'intermédiaire du module Investor Relations sur notre site internet (www.terbeke.com)







